

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 29 août 2012

Concertation publique : abordez l'éc'eau port fluvial

L'ancien site industriel de la Vieille Montagne, sur les bords de l'Oise, est à l'aube d'une métamorphose. En 2014 débutera le chantier d'un nouveau quartier, avec ses logements, commerces, activités, qui s'organiseront autour d'un port de plaisance. Une concertation publique est organisée sur ce projet du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre 2012. Une première réunion publique aura lieu

Vendredi 14 septembre à 18h à la Maison de la Ville

Historique du projet

L'Etablissement Public Foncier de L'Oise (EPFLO) a procédé, le 17 novembre 2011, pour un montant de 639 225 €, à l'acquisition de l'ancien site industriel de la société UMICORE sur le secteur de Vieille Montagne, près du pont Y. Ce terrain de 4,26 hectares, au cœur du tissu urbanisé et en bordure de l'Oise, doit contribuer à l'aménagement d'un nouveau quartier. Ce dossier s'inscrit dans une politique cohérente de reconquête et de valorisation de l'Oise par des aménagements paysagers et récréatifs tels que des cheminements piétons, cyclistes, adaptés.

Le tourisme fluvial offre d'importantes perspectives de développement dans le département eu égard à ce qui se pratique dans les régions limitrophes et au potentiel de



Concertation publique

clientèle lié à la proximité de l'Île de France. Le futur éc'eau port pourrait disposer, à terme de 200 anneaux. Il s'agit aussi, à travers l'aménagement du futur quartier, d'un projet d'intérêt économique majeur, qui au même titre que l'arrivée du TGV et le projet « Gare Cœur d'Agglo » doivent permettre de construire la Ville durable du 21^e siècle.

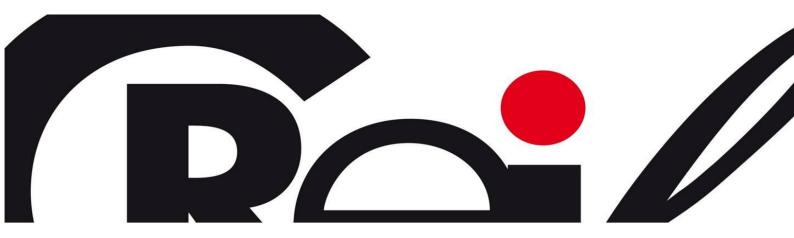












Comment se passe la concertation ?

Le projet d'éc'eau port et le nouveau quartier, de par son impact sur le cadre de vie des habitants et sur l'activité économique de Creil, doit faire l'objet d'une concertation publique large, qui associe l'ensemble des acteurs à chaque étape du projet. La commission nationale du débat public a nommé suite à la demande de la Ville de Creil, un garant de la mise en œuvre de cette concertation, en la personne de Marie-Françoise Sevrain, qui animera les débats et garantira le bon déroulement de la consultation. La première phase de cette concertation permettra à la Ville de présenter ses objectifs et d'échanger sur la faisabilité du projet.

✓ Deux réunions publiques auront lieu :

- vendredi 14 septembre 2012 18h à la Maison de la Ville
- mercredi 21 novembre 2012 18h à la Maison de la Ville

Elles permettront d'aborder les thèmes suivants : présentation et enjeux du projet pour Creil, enjeux économiques, nouveau quartier de Creil, environnement et espaces verts, patrimoine et urbanisme, partenaires du projet, coûts et calendrier.

- ✓ Le dossier sera consultable à la Maison de la Ville et à l'Hôtel de Ville. Deux registres y seront également disponibles pour recueillir l'avis et les remarques du public.
- ✓ À partir du 1^{er} septembre, un espace d'expression sera également accessible sur le site internet de la Ville dès la page d'accueil : www.creil.fr
- ✓ Après délibération du conseil municipal, l'ensemble du dossier de la concertation sera tenu à la disposition du public à l'Hôtel de Ville début 2013.

✓ Une concertation tout au long du projet

- Septembre > Décembre 2012 : Concertation préalable
- Janvier > Mars 2013 : Phase de programmation
- Avril > Décembre 2013 : Concertation et étude des projets
- Janvier 2014 > 2017 : Phase de réalisation

Une exposition consacrée au projet

Du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre 2012 à la Maison de la Ville













Un quartier complet en transformation

Plan des différents projets sur le quartier de la gare entre 2013 et 2020



Contact presse : Stéphanie POISSON 03.44.29.50.58 stephanie.poisson@mairie-creil.fr









